

■ **MANGAMANIA Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1041598-4, toute activité d'édition et de commerce de matériel multimédia à l'enseigne "Tanigami" (FOSC du 08.10.2004, p. 16). Nascimento David, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, et De Blasi Luca, qui n'est plus associé, mais qui reste gérant et continue à signer collectivement à deux, cèdent leur part respectivement de CHF 18'000 et CHF 2'000 à Vautravers Sylvain, de Romairon, à Onex, nouvel associé-gérant avec signature collective à deux.

Journal no 1257 du 01.02.2006
(03231156 / CH-550.1.041.598-4)